

Fiche de Données de Sécurité

UNITEX FR 7MM

Section 1. Identification

Identificateur du produit : UNIEX FR 7MM

Autre moyens d'identification : FIN26734; FIN26989, FIN26991, FIN27425, FIN27504, FIN27505

Usage recommandé : applications acoustiques industrielles et commerciales

Données relatives au fournisseur :

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-800-463-8929

Texel

485 rue des Érables,
Saint-Elzéar, Qc, G05 2J0
Téléphone : 1-800-463-8929

Ou appeler votre centre d'urgences médicale locale.

Section 2. Identification des dangers

Classification : Non classé

Bien que le produit contienne des éléments individuellement classés selon le SGH, le produit, sous sa forme finale, ne représente aucun danger pour la santé et, par le fait même, n'est pas classé.

Mention d'avertissement : Aucune

Mention de danger : Aucune

Conseils de prudence : Aucun

Section 3. Composition / information sur les ingrédients

<u>Nom</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration %</u>
Poly(éthylène téréphtalate)	25038-59-9	59.2 - 61.9%
Polymère styrène-acrylate	Non disponible	27.06%
Agent ignifuge phosphoreux	Non disponible	≤ 5.6%
Phosphinacide, diéthyl-, zinc salt	284685-45-6	≤ 3.3%
Noir carbone	1333-86-4	≤ 2.85%
Dioxyde de titane	13463-67-7	≤ 1.06%
Agent imperméabilisant Fluorochim	Non disponible	≤ 0.66%
Lubrifiant	Non disponible	≤ 0.62%
Ammoniac	7664-41-7	≤ 0.33%
Hydroxyde d'ammonium	1336-21-6	≤ 0.10%
Pigment colorant	Non disponible	≤ 0.05%

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires : Ces conseils s'appliquent suite à une exposition aux poussières d'abrasion.

Yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau. En cas de verres de contacts, les retirer si possible.

Peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau les zones affectées.

Inhalation : En cas de troubles respiratoires suite à l'exposition au produit, retirer la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, administrer la réanimation cardio-respiratoire. Ne pas utiliser les techniques bouche à bouche si le visage, la bouche et les voies respiratoires de la victime sont contaminés par la substance. Utiliser un masque anti-retour ou autres outils médical approprié.

Ingestion : NE PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau.

Symptômes et effets aigué et chroniques les plus importants:

Possibilité d'irritations de la peau et des yeux.

Indications pour les soins médicaux immédiats et traitements spéciaux requis, si nécessaires :

Obtenir des soins médicaux en cas de symptômes d'irritation.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés :

Utiliser de la poudre chimique sèche, de la mousse ou du dioxyde de carbone (CO₂). Ne pas utiliser d'eau pulvérisée. Sinon utiliser les méthodes appropriées pour les produits environnants.

Dangers spécifiques du produit :

Ne s'applique pas au produit.

Mesures spéciales de protection pour les pompiers :

Pour combattre un incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome muni d'un masque facial complet scellé NIOSH et des vêtements protecteurs complets adéquats.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence :

Ne s'applique pas au produit.

Pour le personnel des services d'urgence :

Porter les équipements de sécurité nécessaires ainsi que la protection respiratoire en fonction de l'importance du déversement et des niveaux de concentration dans l'air.

Précautions relatives à l'environnement :

Ne pas laisser le produit s'infiltrer dans les égouts ni les cours d'eau.

Méthode et matériaux pour l'isolation et le nettoyage :

Ramasser au moyen d'un balai ou d'une pelle. Placer dans un contenant ce qui peut être réutilisé et dans un autre ce qui est à éliminer.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour assurer la manutention des conditions de sécurité :

Porter les équipements de protections appropriés. Éviter de respirer les vapeurs et éviter les contacts répétés ou prolongés avec la peau. Mettre en pratique les mesures d'hygiène industrielles.

Stockage dans des conditions de sécurité:

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré loin des sources d'ignition.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle :

Noir carbone (133-86-4)

ACGIH: TWA 3.5 mg/m³

OSHA: TWA 3 mg/m³

Dioxyde de titane (13463-67-7)

ACGIH: TWA 10 mg/m³

OSHA: TWA 10 mg/m³

Hydroxyde d'ammonium (1336-21-6)

ACGIH: TWA 25 ppm

NIOSH: TWA 25 ppm

Ammoniac (7664-41-7)

ACGIH: TWA 25 ppm

OSHA: TWA 50 ppm

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Utiliser une ventilation mécanique suffisante pour respecter les limites ci-haut.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux/visage : Lunettes à écrans latéraux pour éviter les contacts avec les yeux.

Protection de la peau : Porter des gants de travail.

Protection respiratoire : Choisir la protection respiratoire appropriée en fonction des niveaux et la durée d'exposition.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : Solide

Couleur : Gris-brun

Odeur : Ne s'applique pas

Point congélation/fusion : Donnée non disponible

Point d'ébullition : Donnée non disponible

Inflammabilité : Le produit est inflammable

Limites inférieure et supérieure d'explosion : Donnée non disponible

Point éclair : Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible
Température de décomposition : Donnée non disponible
pH : Donnée non disponible
Viscosité cinématique : Donnée non disponible
Solubilité : Donnée non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau : Donnée non disponible
Tension vapeur : Donnée non disponible
Densité : Donnée non disponible
Densité de vapeur relative : Donnée non disponible
Caractéristiques des particules : Donnée non disponible

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Le produit n'est pas réactif
Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales d'utilisation.
Risque de réactions dangereuses: Aucun prévu
Conditions à éviter : Tenir à l'écart des sources d'ignition.
Matériaux incompatibles : Ne s'applique pas
Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

Section 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë :

Name	CAS	LD₅₀	TC₁₀ / LC₅₀
Noir Carbone	1333-86-4	Rat (orale) > 8000 mg/kg Lapin (cutané) > 3000 mg/kg	NA
Dioxyde de titane	13463-67-7	Rat (orale) > 10000 mg/kg Lapin (cutané) > 10000 mg/kg	NA
Ammoniac	7664-41-7	ND	Rat 2000 ppm – 4H

Corrosion/irritation de la peau :

Dioxyde de titane : Faible irritation cutanée aux humains – 3h

Lésions oculaires graves/irritation oculaires : Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutané : Donnée non disponible

Effets mutagènes sur les cellules germinales :

Dioxyde de titane : Tests in vitro : Effets sur les ovaires et les poumons du cochon d'Inde

Cancérogénicité :

Dioxyde de titane : Rat : inhalation et intramusculaire : tumeurs
 Noir carbone : Classé groupe 2B (possiblement cancérigène) par IARC.

Toxicité pour le système reproducteur : Donnée non disponible

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) : Donnée non disponible

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) : Donnée non disponible

Danger par aspiration: Donnée non disponible

Information pour les voies d'entrées potentiels : Inhalation, yeux, peau et ingestion.

Section 12. Données écologiques

Toxicité :

Noir Carbone (1333-86-4)	Toxicité aux poissons Toxicité aux daphnés Toxicité aux algues	CL ₅₀ Poisson zèbre >1000 mg/l - 96h EL ₅₀ Puce d'eau >56000 mg/l - 24h EL ₅₀ Poisson zèbre >1000 mg/l - 96h
Dioxyde de titane (13463-67-7)	Toxicité aux poissons	CL ₅₀ Autre >1000 mg/l - 96h

	Toxicité aux daphnés	EL ₅₀ Puce d'eau >1000 mg/l - 48h
	Toxicité aux algues	EL ₅₀ Puce d'eau >1000 mg/l - 48h
Ammoniac (7664-41-7)	Toxicité aux daphnées	CL ₅₀ Puce d'eau 25.4 mg/l - 48hr
Persistance et dégradabilité :	Donnée non disponible	
Potentiel de bioaccumulation :	Donnée non disponible	
Mobilité dans le sol :	Donnée non disponible	
Autres effets nocifs :	Donnée non disponible	

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Offrir le surplus dans un centre d'élimination autorisé.

Section 14. Informations relatives au transport

TMD : Produit non-contrôlé

Section 15. Informations sur la réglementation

SIMDUT:



D2B - Matière toxique ayant d'autres effets toxiques

Classification SGH des éléments à l'état brut:

Classification :



Irritation cutanée, catégorie 2

Cancérogénicité, catégorie 2

Mention d'avertissement : Avertissement

Section 16. Autres informations

Date de préparation de la fiche d'origine : 28 Février 2017 **Version :** 1

Elaboraté par: Toxyscan inc., 1-866-780-0599

Date de préparation de la fiche standardisée : 2 octobre 2017 **Version :** 2

Elaboraté par: André Parent, Directeur Qualité et AC, Texel Matériaux Techniques Inc., 418-387-5901

Date de standardisation de la fiche : 27 juillet 2018 **Version :** 3

Élaborée par : Andre Parent, Directeur Qualité & AC, Texel Matériaux Techniques Inc., 418-387-5910

Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Texel, ni Toxyscan, ni aucune de leurs filiales ne peuvent assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.